Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 14/04/2022

MORIN CARDE SARAH sarah morin rappelle Loupiote



- Noms des modèles ou références concernés : **Loupiote**
- Marque : **sarah morin**
- **Lot 2021**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/01/2021 au 01/04/2022**
- Informations complémentaires : **lampe baladeuse lot 2021**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **www.sarahmorin.fr**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **La connexion vissée entre l'arrêt de traction et la douille se dévisse facilement.**
- Risques encourus par le consommateur : **Choc électrique**
- Description complémentaire du risque : **L'assemblage entre le dispositif d'arrêt de traction et la douille est tel qu'il implique une inefficacité du dispositif d'arrêt de traction.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Réparation.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 18 octobre 2022**

CONTACT

- Numéro de contact : **0662763634**
- Informations complémentaires publiques : **Ne pas dévisser l'arrêt de traction (bouchon blanc) situé en haut de la douille au niveau de la connexion avec le câble électrique. Risque de choc électrique.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre